

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

LES 42 MEMBRES DE LA PROMOTION « LÉON MARCHAND » SE SONT RÉUNIS EN SÉANCE PLÉNIÈRE POUR VOTER LES PROJETS À RÉALISER DURANT LA MANDATURE



Depuis 2018, Le Département s'implique activement dans la construction du parcours citoyen des jeunes manchois en leur offrant les moyens et l'envie de s'engager dans la vie publique. La séance plénière s'est déroulée mercredi 28 mai 2025, à la Maison du Département, présidée par Laïa Gérard, présidente de la commission « bien vivre ensemble », aux côtés d'Adèle Hommet, vice-présidente en charge des collèves, de la jeunesse et des sports.

Ce mercredi 28 mai, les 42 membres, collégiens de 5^e et 4^e (issus de collèges publics et privés, MFR, établissements spécialisés), se sont réunis dans le but de voter les projets proposés au sein des 4 commissions, qui devront prendre forme durant la mandature. Par le vote, les membres du Conseil ont donc retenu un projet par commission à mettre en œuvre d'ici la fin de la mandature :

- **Commission Culture et Patrimoine** : le projet « la culture manchoise en podcast » qui a pour but de partager la culture manchoise, apporter des connaissances sur le département et donner envie de visiter la Manche via la création de podcasts ;
- **Commission Sport et Avenir** : le projet « rêveur du futur » qui a pour objectif de faire découvrir le plus de métiers possibles à partir de la 5^e grâce à l'organisation de rencontres avec des professionnels sur des temps de vie de classe ;
- **Commission « bien vivre ensemble »** : le projet « Luttons ensemble contre le harcèlement » qui vise à diminuer les situations de harcèlement et de cyberharcèlement via la mise en place d'ateliers de sensibilisation dans les établissements ;
- **Commission Environnement et développement durable** : le projet « D-D Game » qui vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques autour de la création de supports éducatifs et l'installation de panneaux éducatifs et ludiques en espace libre, a fait l'unanimité.



Pour rappel, le Conseil Départemental des Jeunes est composé de 42 jeunes volontaires (26 filles, 16 garçons) dont 32 sont issus de collèges publics, 4 de collèges privés, 3 de maisons familiales et rurales et 3 d'établissements spécialisés.

De janvier à mai 2025, chaque commission a pu se réunir quatre fois : trois fois en présentiel et une fois en visioconférence.



En effet, le CDJ fonctionne sur base de séances plénières et de commissions que sont: la commission bien vivre ensemble (inclusion, solidarité, prévention, découverte du monde) composée de 12 membres, la commission culture et patrimoine qui compte 10 membres, la commission environnement et développement durable (protection des espèces et des espaces préservation du patrimoine naturel, réduction des déchets, limitation des gaz à effet de serre...) constituée de 8 membres, et la commission sport et avenir (orientation professionnelle, formation, emplois de demain, événementiels sportifs) formée de 12 membres.

Les jeunes conseillers départementaux sont présents dans 17 cantons.

Deux déplacements sont prochainement prévus :

- 4 présidents ou vice-présidents de commission participeront le 14 juin prochain au Sénat des Jeunes. En effet, le Sénat de la République fête en 2025 ses 150 ans. Dans le cadre de cette année de célébration, le Sénat, en partenariat avec Départements de France, ouvrira ses portes à près de 300 collégiens pour une journée de découverte du travail parlementaire.
- L'ensemble des CDJistes se retrouvera à l'occasion d'un séminaire de rentrée les 16 et 17 septembre. Une visite du Sénat le 17 septembre fait partie du programme.

L'objectif du Conseil Départemental des Jeunes est de permettre à la jeunesse manchoise de découvrir la vie institutionnelle en la sensibilisant au système démocratique et aux valeurs républicaines et comprendre les enjeux de la construction d'une politique publique. En parallèle, ce dispositif est également le moyen pour les jeunes d'acquérir des compétences formelles et informelles complémentaires à l'action de l'Education Nationale.

Le Département s'engage à participer à l'implication directe des jeunes dans la vie locale, et à les préparer à s'engager pleinement dans leurs rôles de citoyen. C'est également l'occasion pour eux de développer leur sens et leur goût de l'engagement.